Chronique romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ROMANDE

Un nouveau Derborence.

C'est à l'autre bout du Valais, par rapport à ce Derborence, que conta Ramuz et où, il y a fort longtemps, l'écroulement d'une partie des Diablerets constitua une cuvette ornée aujourd'hui de l'un des plus ravissants lacs alpins qui se puissent voir. A l'autre bout du Valais, c'est la vallée de Zermatt. Vallée très encaissée, et semée de petits hameaux. L'un de ceux-ci, Herbriggen, a tenu en février la vedette de l'actualité. En survolant la région, l'aviateur Geiger avait repéré des coupures noires dans la couche de neige fraîchement tombée. Une importante masse de rochers et d'éboulis, évaluée à 200.000 mètres cubes, commençait à « bouger », juste en-dessus de la paroi presque verticale qui domine Herbriggen de plus de mille mètres d'altitude.

L'alarme fut aussitôt donnée. Des experts se rendirent sur place : la masse se déplaçait bel et bien, à une allure d'autant plus réduite que chaque nuit le gel la stoppait complètement. Mais la menace n'en existait pas moins. Il fallut évacuer le hameau, y compris l'école et l'église ; établir un poste d'observation à proximité de la zone dangereuse, relié par radio à deux postes installés le long de la voie de chemin de fer, qui est le seul moyen de communication de Zermatt avec le reste du monde. Cette voie sera certainement coupée si l'éboulis « descend » brusquement, ce qui est probable.

Plus de trois semaines ont passé au moment où j'écris ces lignes et rien de décisif ne s'est encore produit. On peut essayer d'imaginer les sentiments des quelque 150 habitants de la zone menacée qui, réfugiés dans des hameaux voisins, n'osent s'aventurer chez eux et ne veulent pas abandonner tout espoir que les choses finiront par « se tasser »...

Dans La Broye : une centrale atomique.

La décision est prise : la première centrale atomique suisse sera construite en terre vaudoise, tout près de Lucens, dans la vallée de La Broye. Il ne s'agit pas d'une station expérimentale, mais d'une entreprise industrielle rentable, qui produira de l'électricité pour toute la région environnante. La société est actuellement en voie de constitution, avec un capital de 35 millions, dont 25 fournis par la Confédération au titre de subvention, 6 par le canton et 4 par l'économie privée. On prévoit que les travaux, qui commenceront cette année encore, seront terminés en 1963. Outre sa production en électricité, la centrale atomique de Lucens aura également pour objectif la formation et le perfectionnement d'ingénieurs spécialisés en matière d'énergie atomique. A ce titre, elle sera en rapports suivis avec l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne.

Neuchâtel : procès de presse.

Nous vous avions longuement, à l'époque, narré les épisodes de l' « affaire Duruz ». Le suicide du préfet d'Estavayer avait provoqué de sérieuses polémiques dans les journaux. Sur le plan fribourgeois, après l'enquête du juge fédéral Cavin, toutes les plaintes portées par les membres du Comité du parti conservateur et par les juges cantonaux avaient été retirées. Par contre, un quotidien de Neuchâtel, qui avait « attaché le grelot » dans cette affaire, était resté sur la sellette. Le tribunal de police de Neuchâtel vient de rendre son arrêt dans ce litige, qui opposait le directeur et le rédacteur en chef du quotidien neuchâtelois au rédacteur en chef du plus grand quotidien fribourgeois. Le rédacteur en chef neuchâtelois a été condamné pour diffamation à 300 F d'amende, pendant que son directeur était libéré. Un procès civil parallèle suit son cours : il porte sur des sommes considérables.

Il convient peut-être de préciser, pour une meilleure compréhension de cet épisode, que « L'Express » de Neuchâtel est, dans le chef-lieu fribourgeois, le plus redoutable concurrent de « La Liberté ».

Plaine du Rhône : le pétrole.

Depuis 25 ans au moins, diverses sociétés s'acharnent à explorer le sous-sol romand pour y dénicher d'improbables nappes de pétrole. Des derricks ont surgi à Cuarny, à Hermenches, à Servion et ailleurs, sans aucun résultat. Et, pourtant, les faits sont là : il y aura prochainement une industrie du pétrole dans la plaine du Rhône.

L'or noir jaillira du sol..., où il sera arrivé d'Italie par pipe-line. Une société italo-suisse vient en effet de prendre des contacts fructueux avec les autorités vaudoises et valaisannes pour installer, probablement dans la région Aigle-Colombey (c'est-à-dire sur les deux rives du Rhône, juste avant son embouchure dans le Léman), une raffinerie qui traiterait le pétrole arrivant par tuyaux du port de Gênes, via le tunnel du Grand-Saint-Bernard actuellement en construction. Une étape suivante de ce projet verrait la prolongation du pipe-line vers l'Allemagne, où une autre raffinerie serait construite.

L'installation de ce « complexe » (outre la raffinerie, on verrait proliférer sans aucun doute les nombreuses industries pétro-chimiques qui en sont l'indispensable complément) est désormais à peu près certaine. Elle créera dans la plaine du Rhône, tant valaisanne que vaudoise, une nouvelle zone industrielle d'un excellent profit économique.

Genève : la première feuille.

Depuis 1818, le sautier (greffier) du Conseil d'Etat note scrupuleusement et officiellement, sur une planche « ad hoc », la date à laquelle, chaque printemps, apparaît la première feuille de certain marronnier sis à La Treille. Cette année, après un mois de février ensoleillé, mais frais la nuit, « la » feuille est sortie le 28. L'an passé — record des 140 ans — c'était le 18. Pour mémoire, la date la plus tardive enregistrée est un... 20 avril !

Genève : le Salon.

Le traditionnel et annuel Salon de l'Auto aura ouvert ses portes lorsque vous me lirez, mais je ne l'ai pas encore vu. Je me réserve, le cas échéant, d'y revenir dans ma prochaine chronique.

Jean-Pierre NICOD.